Vestiges gallo-romains (couche IV)

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **26 (1983)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

10. Vestiges gallo-romains (couche IV)

10.1 Structures

A la surface de la couche V, dans le caisson 3, fut installée une *aire de combustion* en argile qui, en stratigraphie, se lit sur une longueur de 1 m 65 et une épaisseur maximum de 6 cm (pl. 15 et 17/1).

Cette zone, que bordent des trous de poteaux garants d'un abri sommaire, pose 2 problèmes: quand fut-elle établie ? et dans quel but ?

L'argile est en contact immédiat avec le sommet des sédiments de La Tène, mais les seules trouvailles effectuées au-dessus et aux alentours du foyer consistent en tessons et fragments de tuiles ou briques romains.

La fonction de cette structure n'apparaît pas clairement. Une chaleur intense fut maintenue assez longtemps à sa surface pour durcir dans toute son épaisseur la sole d'argile rapportée. On évoque une activité artisanale dont seuls des cendres et des charbons de bois témoignent encore; ni scories, ni chaux n'attestent l'existence de potiers, chaufourniers ou forgerons. Cette dernière activité s'avère, cependant, la plus vraisemblable.

Hormis cette construction rustique gallo-romaine, aucun vestige architectural ne provient de la couche IV. La *construction* comprise entre le milieu du chœur et le milieu du transept de la cathédrale demeure donc provisoirement isolée, «tour de défense (...) à l'angle sud-est du *castrum*».

Il ne faut pas minimiser, cependant, les atteintes que les constructeurs médiévaux purent porter aux vestiges romains. Les fondations de leurs édifices sont étroitement mêlées à la couche IV, entament les couches V et VI dans le caisson 4, ont supprimé les phases IV et V dans le caisson 1. Toute subdivision stratigraphique englobant plus que des secteurs restreints (fossé de fondation d'un mur, par exemple) serait illusoire dans un ensemble si profondément remanié.

10.2 Trouvailles

10.2.1 *Céramique*

En l'absence d'ensemble clos, la céramique de la Cité n'est pas en mesure d'apporter des éléments originaux à la chronologie, délicate à établir, des productions tardives du IIIe au Ve siècle.

Céramique à revêtement argileux

Pl. 45/24: fragment de paroi d'une tasse conique DRAGENDORFF 33, en *sigillée lisse* rouge foncé[76]. Datation: IIe-IIIe siècle.

Pl. 1/1 et 43/1-4, 7: 2 fonds, 3 rebords et 1 fragment de panse de bols hémisphériques en *sigillée d'Argonne* décorée à la molette. Etudiée d'abord par W. UNVERZAGT (1919), cette catégorie de céramique fut l'objet d'une publication fondamentale de G. CHENET (1941); la synthèse due à W. HÜBENER (1968) apporte des éléments nouveaux quant à sa répartition et sa chronologie.

La seule forme représentée à la Cité correspond au type 320 de Chenet[77]. Les poinçons figurent des hachures verticales, horizontales ou obliques, ainsi que des ponctuations groupées par 6 (pl. 1/1; 43/4). Entre Genève et Yverdon, Lausanne-La Cité représente une nouvelle station dans la carte de répartition de cette sigillée du IVe siècle absente de Vidy.

Pl. 43/5-6, 8-10); pl. 44; pl. 45/2-23: *sigillée claire.* Nous désignons sous ce terme très général l'ensemble des productions tardives à revêtement argileux autres que la sigillée d'Argonne. Des subdivisions chronologiques fines à l'intérieur de cet ensemble du IIIe au IVe siècle s'avèrent aléatoires, dans l'état actuel de la recherche. Si la sigillée décorée à la molette témoigne de relations commerciales en direction du nord-ouest, les ateliers d'où provient la céramique décrite ci-dessous n'ont pas encore été localisés.

L'allure de cette céramique est très variée: rugueuse ou lisse, tendre ou dure, elle est recouverte d'un vernis brun, orange, rose, jaunâtre, quelquefois argenté; plusieurs teintes peuvent être présentes sur un même récipient, au hasard des «coups de flamme» survenus lors de la cuisson. Le seul décor éventuel consiste en guillochis tracés à la lame vibrante[78]. Quant aux formes, elles comprennent:

- *coupes carénées* (pl. 43/5-6, 8-9; pl. 45/2-3);
- *coupes à marli* (pl.45/15-16);
- *coupe à marli replié vers le bas* (pl. 43/10);
- *coupe à profil en crochet* (pl. 44/17);
- *coupes hémisphériques* (pl. 45/6-7, 10-11);
- *écuelles à paroi oblique* (pl. 45/4, 8-9);
- *écuelles carénées* (pl. 45/2-3);
- *terrines carénées* à bords rentrant et base en couronne (pl. 44/6-12);
- *mortiers* (pl. 44/1-5);
- *cruche* (pl. 44/19);
- *gobelets ovoïdes* (pl. 44/14-15).

La majeure partie de cette céramique est postérieure aux invasions de 260. Seuls les gobelets ovoïdes (pl. 44/14-15) et les écuelles carénées (pl. 45/2-3) qui s'apparentent aux productions de Berne-Enge et Avenches[79], pourraient leur être antérieurs. La limite

75. BERGER 1972; FURGER 1972 et 1975. Aperçu général (La Tène moyenne et finale sur le Plateau et dans le Jura): BERGER 1974.

76. GOSE 1950, n°s 77-80.
77. *Op. cit.*, p. 69-72.
78. RIGOIR 1968, p. 19.
79. EGLOFF 19; KAENEL 1974, pl. 1-2 et 5.

géographique atteinte par la sigillée claire de la fin du IIIe et du IVe siècle, répandue dans la moyenne vallée du Rhône et le bassin lémanique, ne paraît pas dépasser Yverdon.

Pl. 45/1; pl. 46: *sigillée paléochrétienne grise.* Trois spécimens de cette céramique aisément identifiable ont été découverts à la Cité, permettant d'ajouter Lausanne à la courte liste des sites romands mentionnés par J. Rigoir (1967 et 1970). Formes:

– *coupe à marli* (pl. 45/1; diamètre: 16,5 cm; Rigoir 1960, forme 3, cf. nº 104);

– *assiette à marli* (pl. 46/3-4; diamètre: 35 cm; Rigoir 1960, forme 1); le marli est orné d'arceaux juxtaposés; brisée, l'assiette porte les traces d'une réparation consistant en perforations dans lesquelles sont fixées des agrafes de bronze[80];

– *bol hémisphérique* (pl. 46/1-2): fragment de panse, orné de cercles concentriques (le cercle externe est pointillé) compris entre des arceaux hachurés; type: Rigoir 1960, forme 6.

J. et W. Rigoir ont étudié de manière approfondie cette catégorie de céramique du Ve siècle, au décor imprimé à l'aide de poinçons, abondante dans le sud de la France[81]. Les trouvailles lausannoises s'ajoutent à celles provenant de rares localités suisses: Genève et environs, Nyon VD, Yverdon VD, Vindonissa (Windisch AG). «Les rapports commerciaux sont ainsi manifestement établis du delta du Rhône au-delà du lac Léman et il paraît logique de rechercher l'atelier qui a produit ces céramiques entre ces deux points extrêmes[82].»

Pl. 45/25: col évasé d'une amphore à lèvre large; argile gris-rose, surface jaunâtre, attribution: amphore ovoïde du Ier siècle ap. J.-C. (cf. Dressel 10-24; Joncheray 1970, pl. VIII).

Pl. 47/1: anse d'une *lampe* nord-africaine; le décor fragmentaire en relief présente 2 fleurs floues, l'une à 4 pétales; l'anse est massive et pleine; l'argile beige est couverte d'un vernis orange, visible à l'intérieur comme à l'extérieur de la lampe.

Importation d'Afrique ou surmoulage? Ce type de lampe est extrêmement rare en Suisse. A. Leibundgut (1977, p. 56) indique que les 6 exemplaires connus à ce jour dans notre pays (Genève, Yverdon VD, Avenches VD, Augst BL, Valais) appartiennent à d'anciennes collections et que leur lieu de découverte est incertain. La lampe de la Cité serait, par conséquent, la seule à provenir de fouilles récentes. Datation: IVe-Ve siècle[83].

10.2.2 *Divers*

Pl. 47/2: *brunissoir d'orfèvre*, en grès fin; des traces d'or subsistent sur l'extrémité arrondie; longueur: 6,7 cm.

Pl. 47/3: tige d'*épingle* en bronze.

Pl. 47/4: fragment de *tôle de bronze* repliée, décorée au repoussé d'arceaux juxtaposés à bases ponctuées, compris entre 2 rangées de ponctuations.

Du niveau IV proviennent également:

- 1 fragment d'*anse de bouteille en verre*;
- 4 fonds circulaires de *récipients en pierre ollaire*[84];
- 1 *cube de mosaïque* (calcaire blanc);
- de nombreuses *tuiles* plates à rebord *(tegula)* et rondes *(imbrex)*;
- des fragments de *briques creuses (tubulus)*, de section rectangulaire (conduits de chauffage);
- 2 *sarcophages* en grès coquillier, attribués au Ve-VIe siècle, réutilisés[85];
- 1 fragment de *bloc de calcaire* blanc.

Deux fonds d'amphores Pelichet 47 (pl. 47/5)[86], à base en couronne (diamètre: environ 10 cm), soigneusement profilées, à l'argile très fine jaune clair et rose, remontant au plus tôt à la dernière décennie avant notre ère et importées du sud de la Gaule, proviennent de la zone de contact entre les couches IV et V (nos 14244 et 15858).

80. Cf. Martin 1977.
81. Rigoir 1960, 1967, 1968, 1970; Demians d'Archimbaud 1972. La datation demeure imprécise (fin IVe-Ve siècle).
82. Rigoir 1970, p. 117.
83. Pohl 1962, type 1; Leibundgut 1977, pl. 16 (nos 963-967).
84. Catalogue 1975, p. 52.
85. Stöckli 1975-2, p. 59-60.
86. Pelichet 1946.